

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE CONTENEURS
Mairie de Moul-Chicheboville

Entre les soussignés :

La CDC Val ès dunes, dont le siège est situé 1 Rue Gueritot, 14370 ARGENCES, par le biais de son service Otri, représenté par Michaël Becquet
agissant en qualité de Directeur

ET _____ représenté par _____

Agissant en qualité de _____

Article 1 – Objet du contrat

La CDC Val ès dunes s'engage à fournir, pour la durée des travaux sur Moul-Chicheboville :

- 2 conteneurs marron 770 litres destiné aux ordures ménagères (n° 13421, 13420).
- 2 conteneurs jaunes 770 litres destiné aux emballages plastiques-métaux (n° 15106, 15108).
- 4 conteneurs verts 360 litres destiné aux papiers et cartons (n° 15100, 15088, 15022, 15026).

Article 2 – Désignation des déchets

Seuls les déchets ménagers sont concernés.

La prise en charge de l'élimination de tous les autres déchets sera de la responsabilité de la mairie de Moul-Chicheboville.

Article 3 - Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter du 19/02/2024 jusqu'au 20/03/2024.

La présente convention pourra être résiliée à l'initiative de l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 4 - Attribution de juridiction

Tout litige concernant l'application de la présente convention sera la compétence exclusive de la juridiction dont dépend la CDC.

Fait à Moul-Chicheboville le 29/02/2024

La CDC Val ès dunes, service Otri



Service collecte, traitement et valorisation des déchets

Communauté de communes Val ès dunes

1 Route de Saint-Pierre sur Dives - 14 370 Moul-Chicheboville

Tél. : 02 31 23 42 42 - Mail : otri@valesdunes.fr